

MARCHESEUIL ET LE MONT REME

Qui, traversant le Sud de la Côte d'Or, ayant emprunté la route d'Autun à BEAUNE - D 973 -, ne connaît NOLAY?

Charmante petite ville blottie au fond de la vallée de la Cozanne, abritée des vents du Nord par les falaises calcaires de CIREY et de CORMOT, renommée par son église du 15e siècle, ses halles couvertes de laves datant du 14e, et la maison natale de Lazare CARNOT, l'Organisateur de la Victoire, au temps de la Convention, en font un site connu et renommé. Tout à côté, au fond de la vallée, le Bout du Monde, ou Cul de Menevault, avec sa grotte et sa cascade.

Si, délaissant la direction d'Autun, près de la Mairie, et prenant plein Sud la route de COUCHES, et du CREUSOT, à trois kilomètres du bourg, planté à flanc de coteau, au milieu des vignes et des prés, un village s'offre à nos yeux: MARCHESEUIL.

A mi-chemin du Mont-Rème – autrefois REM ou RHEME - installé en éperon, il domine la vallée de la Cozanne - ou Cusane - de CIREY à ROME-CHATEAU. Un regard semi circulaire nous fait découvrir une vue imprenable. D'abord au Nord, les trois hameaux de CIREY, puis NOLAY et un peu à l'arrière CORMOT, l'ensemble dominé par les hautes falaises blanches bien connues des membres du Club Alpin. Au levant, la coupure de la route de BEAUNE: le Poirier de la Balance, puis la nationale 6, jusqu'aux fermes de FLAGNY. Face à l'est, le plateau de " la Craie" couronné par la butte de Juliard et la montagne des "Trois Croix", avec son calvaire à 521 mètres. Toujours plus au sud, la fin de la vallée de la Cozanne à CHEILLY-les-MARANGES, protégée par le célèbre site préhistorique du Camp de CHASSEY. Au midi, terminant le panorama, le Mont de Rome-Château, et ses 544 mètres.

A notre dos, le Mont Rème (513 m), "la Chaume". Ce plateau dénudé, pâturage dépouillé d'arbres au sol pierreux. Que de choses à dire au sujet de la Chaume! Quatre villages l'entourent: EPERTULLY, VIECOURT, CREOT et MARCHEZEUIL.

*A l'extrémité sud de cette chaume, quelques falaises que des siècles et le gel ont transformées en éboulis et dénommées "**les Roches de la Baume**". Pourquoi ce nom? Simplement parce que "baume" ou "balme" - balme en langue celte - veut dire roche, grotte, et en ce lieu, on peut dire avec certitude que **des habitats préhistoriques** existèrent dans l'anfractuosité des rochers. D'ailleurs, quelques années avant les événements de 1939, une équipe de chercheurs entrepris de creuser la roche avec un important matériel pour trouver, paraît-il, un trésor. Hélas, rien ne sortit de cette expédition!*

*Remontant sur le plateau, en direction Nord, à environ 350 mètres des falaises, dans l'axe MARCHEZEUIL-VIECOURT, une légère butte rectiligne traverse entièrement la montagne. A cet endroit précis, se trouvait **le rempart nord d'un camp préhistorique**. Ces camps refuges, en cas d'attaques, installés sur un promontoire, dominaient les dépressions du terrain et étaient seulement accessibles par le plateau qu'il suffisait d'isoler. Ces camps étaient appelés éperons barrés. Les travaux de défense installés en hauteur étaient une butte naturelle, quelquefois complétée par un travail humain, dont les côtés accessibles étaient protégés par des constructions. Les remparts étaient composés d'une énorme masse de terre et de pierres en pente douce vers l'intérieur, et d'un mur vertical vers le côté menacé. Cette butte nettement visible, n'est plus qu'une légère dépression effacée par les*

démolitions, les vents et l'érosion. C'est un aggloméra de terre et de pierres qui mesure 320 mètres de long, et s'étend d'est en ouest. Ce camp représente environ 10 hectares de superficie, le point d'eau le plus proche se trouve sur la descente, en direction de VIECOURT, au lieu-dit "En Moulon". D'ailleurs, le beau livre "Bourgogne Ancienne" édité en 1985, dans l'article "NOLAY", signale les camps retranchés de Rème et de Rome-Château. De même, un ouvrage paru en 1913, intitulé "la Préhistoire dans la région lyonnaise" écrit par Monsieur HUTINEL, cite les camps néolithiques de CHASSEY, de ROME-CHATEAU et du Mont Rème.

Continuant la direction Nord, nous arrivons à l'endroit le plus élevé du plateau, signalé par une borne IGN (Institut Géographique National), à proximité, se trouvent plusieurs excavations et tumulus avec fondations en pierre sèche. Selon Monsieur Pierre BUVOT, de la Direction des Affaires Culturelles de DIJON, ce lieu, pourrait être d'anciens habitats, ou peut être de simples cabanes de bergers. Toujours dans la même direction, en arrivant au sommet de la pente dominant le village d' EPERTULLY, la même configuration de terrain se reproduit - trous et bosses - Postes d'observation, ou abris de berger?

En 1877, un "Essai de classification des stations préhistoriques de SAÔNE ET LOIRE", ouvrage de Monsieur Adrien ARCELIN - anthropologiste - cite le **Mont Rème** comme **camp retranché de l'époque de la pierre polie**. Le premier fouilleur fut Monsieur FLOUEST - spécialiste de CHASSEY et SOLUTRE - et Rème se trouve dans la liste des stations bien caractérisées. D'ailleurs, ce plateau est entouré de sites préhistoriques nettement répertoriés: Rome Château est un ancien camp retranché de l'époque de la pierre polie. Selon Monsieur JOBARD, dans "les enceintes défensives de la COTE D'OR", le Mont de Sène - les trois Croix - et le sommet des falaises dominant DEZIZE-les-MARANGES, "les Roches Bonnard" étaient un retranchement très important. La butte de Juliard, camp à double enceinte encore très visible, est suivie quelques centaines de mètres plus au nord, par le camp de CHATAILLON, près des fermes de FLAGNY. En allant de NOLAY à BEAUNE, avant d'arriver dans la tranchée enjambée par le pont de la route nationale 6, le camp du CHATELET, nettement visible sur son éperon, entouré d'une épaisse muraille défensive. Pour terminer ce tour d'horizon, au Sud Ouest de CIREY: le camp des Quilles, camp de César, au lieu-dit "Genetoy" - terrain granitique ou pousse le genêt -. Ce site entouré par des à-pics, est séparé du plateau par une double enceinte. Ces lieux occupés autrefois par des Celtes, surveillaient le seul passage allant en direction d'AUTUN. Monsieur Roland NIAUD, de la Société Eduenne, dans la revue "Archéologia", signale entre CHASSEY et les Chaumes d'AUVENAY, une vaste zone mégalithique et tumulaire (DEZIZE, SANTENAY, le Mont de Sène, le Mont Rème, NOLAY, CORMOT et VAUCHIGNON) où abondent des vestiges d'occupations ininterrompues depuis l'époque néolithique.

Selon une antique légende romaine, une jeune prêtresse, Sylvia, fut mère de deux jumeaux qui furent jetés dans le Tibre, enfermés dans une corbeille. Les eaux s'étant retirées, la corbeille échoua au pied d'un figuier sur le Mont Palatin. Les enfants affamés criaient et une louve attirée par les cris, les nourrit de son lait jusqu'au moment où un berger les transporta en sa demeure. Sa femme en prit soin, et les appela Rémus et Romulus, et ce fut Romulus qui devint le fondateur de ROME.

*C'est pourquoi ces deux montagnes voisines et jumelles furent baptisées par les Romains: **Rème et Rome.***

*Au bord de la montagne, tout près du mur qui délimite les premières parcelles de terrain, une source maintenant captée par le Service des Eaux: **la fontaine des Buissons** ou des Bouchons. En dessous, sur la Commune de CHANGE, un lieu-dit "**les Murgers Colin**". C'est là, qu'aux environs de 1860 - 1880, Claude CAS de MARCHEZEUIL, défonçant le terrain au "**Loichot**" pour y planter de la vigne, découvrit **des sarcophages monolithiques de grès gris**. D'après l'abbé MEUNIER, ancien curé de CHANGE, auteur de "Gaspard Taupenot", il n'y a pas de grès dans le secteur. D'après certains historiens, ces tombeaux auraient été amenés de SAINT JEAN DE LUZE (ancien nom de SAINT EMILAND), où se trouvaient des carrières de grès servant à la fabrication des sarcophages. **Ces tombes furent empilées sous forme de mur à la limite nord de la parcelle**. Quelques soixante dix ans plus tard, son arrière petit-fils, aidé d'un jeune voisin, tout en gardant les vaches en pâturage, voulurent eux aussi découvrir des tombes, et à grands coups de pioches, se mirent à creuser. Stupéfaction! A environ trente centimètres de profondeur, après avoir sorti quelques pierres plates, quelques morceaux de grès, des ossements apparurent sous la pioche des jeunes fouilleurs! C'est ainsi que fut découvert **un cimetière du Haut Moyen Age.***

Ces tombes avec bordures de pierres plates plantées verticalement, formaient l'entourage. Le défunt couché sur le dos, repose face au soleil levant. A hauteur de la ceinture, deux petits blocs de grès. Autour du corps, quelques tessons de poterie grossière et quelques débris ferreux, sans doute, les restes d'une arme. Deux corps furent ainsi découverts, étendus côte à côte: un "géant", vu la longueur du fémur, et un enfant. Il est à remarquer que les sarcophages monolithiques étaient réservés aux riches et aux chefs; les autres tombes étant pour les pauvres, les femmes et les enfants. Ordre fut donné d'arrêter ces fouilles, et les chercheurs en herbe abandonnèrent le terrain.

Tout à côté de cette parcelle, un radiesthésiste, à la même époque, fit des sondages, devant lui aussi découvrir un souterrain. Ce "souterrain" viendrait en ligne droite d'un lieu-dit "la Come", non loin des anciens puits de minerai de fer de la Molette. En effet, une sorte d'abri naturel, sous un rocher, au fond de la vallée où coule le ruisseau venant d' EPERTULLY, aurait été le refuge occasionnel pendant la Révolution de l'abbé Prudent LAVIROTTE. Né à CHANGE, en 1766, ordonné prêtre en 1790, il demeurait caché dans le moulin de ses parents, au bord de la Cozanne, et s'en allait secrètement célébrer la messe dans cette grotte. Cette cache, actuellement inaccessible et effondrée, aurait été le point de départ d'un souterrain. Mais rien ne vint confirmer les travaux entrepris.

D'après un géologue creusotin, cette ouverture serait une faille de terrain se prolongeant jusqu'au Mont Rème. Dans une brochure intitulée "les Cimetières Mérovingiens", Monsieur GAILLARD de SEHAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de BOURGOGNE, écrit que "les nécropoles mérovingiennes se situent sur des sites en hauteur, souvent en pleine campagne et à quelques centaines de mètres des villages et hameaux actuels". Il ajoute : "l'existence de vieux chemins à proximité ou de voies romaines". Existait-il autrefois en ce lieu des habitats? Certains points le laissent supposer: la fontaine, le sommet du coteau.

Alors, pourquoi un cimetière en ce lieu? Certains membres de la Société Eduenne ont découvert à mi-chemin de ce cimetière et EPERTULLY, bien avant la fontaine des Bas, des restes d'habitats - tuiles, poteries - Serait-ce là la clé de ce mystère?

Quant au "Géant" découvert par les jeunes fouilleurs vers 1930, n'oublions pas que l'abbé GANDELOT, historien, natif de NOLAY (1714 – 1785) signale la découverte d'ossements de taille gigantesque, près de la chapelle Sainte Sulpice de NOLAY, et que nos aïeux les Burgondes, avaient 7 pieds de haut (plus de 2 mètres), selon Sidoine APOLLINAIRE, ancien évêque de CLERMONT vers 471.

Mais parlons un peu de cette "Chaume de Rème ", qui fit couler beaucoup d'encre et dépenser beaucoup d'argent à la commune de CHANGE. Le 12 MARS 1566, le Duc d'AUMONT, seigneur de NOLAY, céda aux habitants de CHANGE et de MARCHESEUIL "les toppes et friches lui appartenant et restant à bailler en la montagne de Rème, et autres lieux, proches des dits lieux de CHANGE et de MARCHESEUIL". D'après ce titre, "les habitants de CHANGE et de MARCHESEUIL ne sont point propriétaires de la totalité de la montagne de Rème et qu'avant cette concession, des droits auraient pu être concédés, soit à d'autres villages, soit à d'autres habitants de la Seigneurie. A l'exception de MARCHESEUIL qui jouit en vertu du même titre, personne ne réclame de droits que CREOT sur cette montagne et il les exerce depuis plusieurs siècles".

Le 3 septembre 1705, première procédure devant la justice du Marquisat de NOLAY, entre les habitants de CREOT et ceux de CHANGE et de MARCHESEUIL. "Les habitants de CHANGE et de MARCHESEUIL ayant vu les brebis de CREOT "champoyer" en ladite montagne, les emmenèrent en "pouture" dans le bourg de NOLAY en la maison de Nicolas GRILLOT où elles demeurèrent trois jours ! ... L'abbé Pierre GAUTRELET, curé de CHANGE et de CREOT, essaya de calmer les esprits dans cette affaire, mais ne fut pas écouté.

Deuxième affaire! En 1820, le maire de CHANGE jugea à propos de faire dresser un rapport par le garde champêtre contre le pâtre de CREOT. Le 4 octobre 1821, les habitants de CHANGE et de MARCHESEUIL, assignent les habitants de CREOT devant le Tribunal d'AUTUN. Cette histoire dura des années; plus de 15 témoins de CREOT vinrent soutenir que le pacage en faveur de CREOT avait toujours existé et les habitants de CHANGE et de MARCHESEUIL "mirent peu de bonne foi dans le choix de leurs témoins" (sic). Au fond, l'objet principal était de prouver que les pâtres de CHANGE repoussaient ceux de CREOT lorsqu'ils les rencontraient en pâturage. Finalement, la question fut résolue en faveur des habitants de CREOT, et leurs pâtres purent de nouveau "champoyer" leurs bestiaux en la montagne de Rème et les habitants de CHANGE et de MARCHESEUIL durent abandonner leur instance.

Troisième épisode! "Le 19 juin 1871, à 7 heures du soir, le sieur Pierre GUENAUD, garde champêtre assermenté de la commune de CHANGE, a rencontré sur la montagne de Rème, une jument et un poulain, appartenant au sieur Louis MONNIN de VIECOURT, et lui a dressé procès verbal" ! Le tribunal d'Autun est à nouveau saisi de cette contestation. Lisons plutôt ce commentaire tiré des cahiers paroissiaux de CHANGE, en 1876 : "La commune de CHANGE a perdu un procès contre la commune de SAINT-GERVAIS à propos du pacage sur

la montagne de "Rhème". On croit que ce procès n'a pas été jugé selon les règles. On attribue ce manque de justice aux influences d'un doyen de la faculté de DIJON, qui demandait seulement une jouissance de pacage pour son bétail, et on lui a accordé la copropriété ! Les frais du procès sont à la charge de la commune de CHANGE. Quand on est en débat, on s'enfonçe de plus en plus"!

Le 21 novembre 1872, le sous-préfet d'Autun, recommandait au maire de CHANGE "d'arrêter cette affaire dont une question de même nature, à propos du même terrain, avait eu lieu entre les communes de CHANGE et de CREOT en 1826", et CHANGE dû emprunter pour régler les frais de jugement.

Revenons à MARCHESEUIL. Au nord de la maison-forte, ou château, un lieu-dit "le Pointôt", qui en ancien français situe un lieu déterminé, une limite. En cet endroit, des travaux ont été faits et des tranchées creusées pour recevoir des drainages en pierres sèches, afin de faciliter l'écoulement des eaux du terrain. Pendant ces terrassements, des colonnes de grès, des débris de tuiles romaines ("tégule"), et de nombreux tessons de poterie furent mis à jour. Ces débris de tuiles et poterie furent identifiés de l'époque gallo-romaine par une équipe de la Société Eduenne, venue sur place. Des constructions assez importantes devaient occuper ce site, car rappelons-le, aucune carrière de grès ne se trouve à proximité. Tous ces vestiges confirment que MARCHESEUIL fut habité et occupé depuis fort longtemps, dès l'âge néolithique, bien avant l'arrivée des Romains et des Burgondes.